

REPUBLIQUE FRANCAISE

Nîmes, le 18/08/2023

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE NÎMES**

16 avenue Feuchères
CS 88010

30941 NÎMES cedex 09
Téléphone : 04.66.27.37.00
Télécopie : 04.66.36.11.79

horaires d'ouverture de tribunal :
<http://nimes.tribunal-administratif.fr>

LE GREFFIER EN CHEF,

à
2303065 -0

Monsieur le Maire

HOTEL DE VILLE

84140 AVIGNON

Dossier n° : 2303065-0

(à rappeler dans toutes correspondances)

COMMUNE D'AVIGNON c/ Monsieur
Antony IBOUDGHACENE

NOTIFICATION PAR VOIE ADMINISTRATIVE

M. le Maire de : AVIGNON

est prié de faire remettre à : Monsieur Antony IBOUDGHACENE
demeurant dans sa commune, Complexe sportif communal "La Souvine" Route de Bel Air
84140 AVIGNON un Avis d'audience, au besoin par voie d'affichage public.

Vous voudrez bien, en vertu de l'article R. 611-4 du code de justice administrative,
remplir le certificat de notification ci-annexé, le signer, le faire signer par la personne
concernée et le renvoyer sans retard au greffe du Tribunal administratif.

Le greffier en chef,
ou par délégation le greffier,



Aure NOGUERO

DE NÎMES

Dossier : n° 2303065-0 (à rappeler)

OBJET : Notification de Avis d'audience

CERTIFICAT DE NOTIFICATION

Le soussigné
certifie avoir notifié à : Monsieur Antony IBOUDGHACENE
domicilié (e) : Complexe sportif communal "La Souvine" Route de Bel Air 84140
AVIGNON un Avis d'audience.

Fait à, le.....

(Signature de la personne qui a fait la notification)

RECU DE NOTIFICATION

A,

Date

Heure.....

(signature de la personne à laquelle la notification a été faite)

**A RENVOYER D'URGENCE
AU GREFFE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NÎMES
16 avenue Feuchères
CS 88010
30941 NÎMES cedex 09**

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE NÎMES**

16 avenue Feuchères
CS 88010

30941 NÎMES cedex 09
Téléphone : 04.66.27.37.00
Télécopie : 04.66.36.11.79

horaires d'ouverture de tribunal :
<http://nimes.tribunal-administratif.fr>

Dossier n° : 2303065-0

(à rappeler dans toutes correspondances)

COMMUNE D'AVIGNON c/ Monsieur Antony
IBOUDGHACENE

2303065-0

Monsieur IBOUDGHACENE Antony
Complexe sportif communal
"La Souvine"
Route de Bel Air
84140 AVIGNON

COMMUNICATION REQUETE EN REFERE ET AVIS D'AUDIENCE

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous communiquer la requête en référé présentée par la partie suivante : COMMUNE D'AVIGNON et enregistrée le 17/08/2023, sous le numéro mentionné ci-dessus.

L'original de ce document est accompagné de 1 pièce(s) dont vous trouverez, ci-joint, copie(s).

Le juge des référés a fixé l'audience le 23/08/2023 à 14:00 heures en salle des audiences. Cette lettre vaut convocation à cette audience au cours de laquelle vous pourrez présenter vos observations orales soit en personne, soit par un avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, soit par un avocat. L'audience se tiendra à l'adresse ci-dessus.

Vous avez la possibilité de déposer vos mémoires et pièces de manière dématérialisée sur le site internet <https://www.telerecours.fr>, rubrique " Particuliers et personnes morales de droit privé – Télérecours citoyens ".

Une fois inscrit au téléservice Télérecours citoyens, vous pouvez ajouter ce dossier à votre compte en saisissant le code de rattachement confidentiel T30-2303065-877976831, dans la zone " entrer un code reçu par courrier ".

Ce code vous permet de rattacher votre dossier à votre compte Télérecours citoyen et est à usage unique. Il est **strictement personnel et ne doit être utilisé que par vous-même, Monsieur Antony IBOUDGHACENE.**

Ce code est provisoire, vous pouvez l'utiliser jusqu'au 17/09/23.

Une fois que vous aurez accepté l'usage des téléprocédures pour ce dossier, vous pourrez, depuis n'importe quel accès Internet :

- suivre en direct son évolution,

- recevoir et consulter les documents qui vous sont envoyés par le tribunal dans cette affaire, et transmettre de nouveaux documents (*à noter que, dès lors qu'un avocat est constitué dans une affaire, il devient l'unique interlocuteur de la juridiction. Les éléments de procédure, à l'exception de la décision du tribunal, lui seront donc transmis exclusivement. Néanmoins vous en verrez la mention sur l'historique de votre dossier*),
- recevoir la notification de la décision rendue par la juridiction à l'issue de l'instance.

Enfin, je vous informe que le rattachement de votre dossier à votre compte Télérecours citoyens vous engage à utiliser ce téléservice dans vos échanges avec le tribunal jusqu'à la fin de l'instance.

L'état de l'instruction de ce dossier peut être consulté avec le code d'accès confidentiel T30 - 2303065 - 49823 sur le site internet <http://sage.ace.juradm.fr>.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,
ou par délégation le greffier,



A blue ink signature is written over a blue rectangular stamp that reads "Aure NOGUERO".

REPUBLIQUE FRANCAISE

Nîmes, le 18/08/2023

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE NÎMES**

16 avenue Feuchères
CS 88010
30941 NÎMES cedex 09
Téléphone : 04.66.27.37.00
Télécopie : 04.66.36.11.79

horaires d'ouverture de tribunal :
<http://nimes.tribunal-administratif.fr>

LE GREFFIER EN CHEF,

à
2303065 -0

Monsieur le Maire

HOTEL DE VILLE

84140 AVIGNON

Dossier n° : 2303065-0

(à rappeler dans toutes correspondances)

COMMUNE D'AVIGNON c/ Monsieur
Antony IBOUDGHACENE

NOTIFICATION PAR VOIE ADMINISTRATIVE

M. le Maire de : AVIGNON

est prié de faire remettre à : Monsieur Jean AZAIS

demeurant dans sa commune, Complexe sportif communal "La Souvine" Rtoue de Bel air
84140 AVIGNON un Avis d'audience, au besoin par voie d'affichage public.

Vous voudrez bien, en vertu de l'article R. 611-4 du code de justice administrative,
remplir le certificat de notification ci-annexé, le signer, le faire signer par la personne
concernée et le renvoyer sans retard au greffe du Tribunal administratif.

Le greffier en chef,
ou par délégation le greffier,

Aure NOGUERO



**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE NÎMES**

REPUBLIQUE FRANCAISE

Dossier : n° 2303065-0 (à rappeler)

OBJET : Notification de Avis d'audience

CERTIFICAT DE NOTIFICATION

Le soussigné
certifie avoir notifié à : Monsieur Jean AZAIS
domicilié (e) : Complexe sportif communal "La Souvine" Rtoue de Bel air 84140
AVIGNON un Avis d'audience.

Fait à, le.....

(Signature de la personne qui a fait la notification)

RECU DE NOTIFICATION

A,

Date

Heure.....

(signature de la personne à laquelle la notification a été faite)

**A RENVOYER D'URGENCE
AU GREFFE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NÎMES
16 avenue Feuchères
CS 88010
30941 NÎMES cedex 09**

REPUBLIQUE FRANCAISE

Nîmes, le 18/08/2023

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE NÎMES**

16 avenue Feuchères

CS 88010

30941 NÎMES cedex 09

Téléphone : 04.66.27.37.00

Télécopie : 04.66.36.11.79

horaires d'ouverture de tribunal :
<http://nimes.tribunal-administratif.fr>

2303065-0

Monsieur AZAIS Jean
Complexe sportif communal
"La Souvine"
Rtoute de Bel air
84140 AVIGNON

Dossier n° : 2303065-0

(à rappeler dans toutes correspondances)

COMMUNE D'AVIGNON c/ Monsieur Antony
IBOUDGHACENE

COMMUNICATION REQUETE EN REFERE ET AVIS D'AUDIENCE

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous communiquer la requête en référé présentée par la partie suivante : COMMUNE D'AVIGNON et enregistrée le 17/08/2023, sous le numéro mentionné ci-dessus.

L'original de ce document est accompagné de 1 pièce(s) dont vous trouverez, ci-joint, copie(s).

Le juge des référés a fixé l'audience le 23/08/2023 à 14:00 heures en salle des audiences. Cette lettre vaut convocation à cette audience au cours de laquelle vous pourrez présenter vos observations orales soit en personne, soit par un avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, soit par un avocat. L'audience se tiendra à l'adresse ci-dessus.

Vous avez la possibilité de déposer vos mémoires et pièces de manière dématérialisée sur le site internet <https://www.telerecours.fr>, rubrique " Particuliers et personnes morales de droit privé – Télérecours citoyens "

Une fois inscrit au téléservice Télérecours citoyens, vous pouvez ajouter ce dossier à votre compte en saisissant le code de rattachement confidentiel T30-2303065-601455645, dans la zone " entrer un code reçu par courrier ".

Ce code vous permet de rattacher votre dossier à votre compte Télérecours citoyen et est à usage unique. Il est **strictement personnel** et ne doit être utilisé **que par vous-même**, Monsieur Jean AZAIS.

Ce code est provisoire, vous pouvez l'utiliser jusqu'au 17/09/23.

Une fois que vous aurez accepté l'usage des téléprocédures pour ce dossier, vous pourrez, depuis n'importe quel accès Internet :

- suivre en direct son évolution,
- recevoir et consulter les documents qui vous sont envoyés par le tribunal dans cette affaire, et transmettre de nouveaux documents (*à noter que, dès lors qu'un avocat est constitué dans une affaire, il devient l'unique interlocuteur de la juridiction. Les éléments de procédure, à l'exception de la décision du tribunal, lui seront donc transmis exclusivement. Néanmoins vous en verrez la mention sur l'historique de votre dossier*),
- recevoir la notification de la décision rendue par la juridiction à l'issue de l'instance.

Enfin, je vous informe que le rattachement de votre dossier à votre compte Télérecours citoyens vous engage à utiliser ce téléservice dans vos échanges avec le tribunal jusqu'à la fin de l'instance.

L'état de l'instruction de ce dossier peut être consulté avec le code d'accès confidentiel T30 - 2303065 - 49823 sur le site internet <http://sa@acc.juradm.fr>.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,
ou par délégation le greffier,



Aure NOGUERO

REPUBLIQUE FRANCAISE

Nîmes, le 18/08/2023

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE NÎMES**

16 avenue Feuchères
CS 88010
30941 NÎMES cedex 09
Téléphone : 04.66.27.37.00
Télécopie : 04.66.36.11.79

horaires d'ouverture de tribunal :
<http://nimes.tribunal-administratif.fr>

LE GREFFIER EN CHEF,

à
2303065-0

Monsieur le Maire

HOTEL DE VILLE

84140 AVIGNON

Dossier n° : 2303065-0

(à rappeler dans toutes correspondances)

COMMUNE D'AVIGNON c/ Monsieur
Antony IBOUDGHACENE

NOTIFICATION PAR VOIE ADMINISTRATIVE

M. le Maire de : AVIGNON

est prié de faire remettre à : OCCUPANTS SANS DROIT NI TITRE
demeurant dans sa commune, Complexe sportif communal "La Souvine" Rtoute de Bel Air
84140 AVIGNON un Avis d'audience, au besoin par voie d'affichage public.

Vous voudrez bien, en vertu de l'article R. 611-4 du code de justice administrative,
remplir le certificat de notification ci-annexé, le signer, le faire signer par la personne
concernée et le renvoyer sans retard au greffe du Tribunal administratif.

Le greffier en chef,
ou par délégation le greffier,

Aure NOGUERO



Dossier : n° 2303065-0 (à rappeler)

OBJET : Notification de Avis d'audience

CERTIFICAT DE NOTIFICATION

Le soussigné
certifie avoir notifié à : OCCUPANTS SANS DROIT NI TITRE
domicilié (e) : Complexe sportif communal "La Souvine" Rtoue de Bel Air 84140
AVIGNON un Avis d'audience.

Fait à, le.....

(Signature de la personne qui a fait la notification)

RECU DE NOTIFICATION

A,

Date

Heure.....

(signature de la personne à laquelle la notification a été faite)

**A RENVOYER D'URGENCE
AU GREFFE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NÎMES
16 avenue Feuchères
CS 88010
30941 NÎMES cedex 09**

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE NÎMES**

16 avenue Feuchères
CS 88010
30941 NÎMES cedex 09
Téléphone : 04.66.27.37.00
Télécopie : 04.66.36.11.79

horaires d'ouverture de tribunal :
<http://nimes.tribunal-administratif.fr>

Dossier n° : 2303065-0

(à rappeler dans toutes correspondances)

COMMUNE D'AVIGNON c/ Monsieur Antony
IBOUDGHACENE

2303065-0

OCCUPANTS SANS DROIT NI TITRE
Complexe sportif communal
"La Souvine"
Rtoute de Bel Air
84140 AVIGNON

COMMUNICATION REQUETE EN REFERE ET AVIS D'AUDIENCE

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous communiquer la requête en référé présentée par la partie suivante : COMMUNE D'AVIGNON et enregistrée le 17/08/2023, sous le numéro mentionné ci-dessus.

L'original de ce document est accompagné de 1 pièce(s) dont vous trouverez, ci-joint, copie(s).

Le juge des référés a fixé l'audience le 23/08/2023 à 14:00 heures en salle des audiences. Cette lettre vaut convocation à cette audience au cours de laquelle vous pourrez présenter vos observations orales soit en personne, soit par un avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, soit par un avocat. L'audience se tiendra à l'adresse ci-dessus.

Vous avez la possibilité de déposer vos mémoires et pièces de manière dématérialisée sur le site internet <https://www.telerecours.fr>, rubrique " Particuliers et personnes morales de droit privé – Télérecours citoyens ".

Une fois inscrit au téléservice Télérecours citoyens, vous pouvez ajouter ce dossier à votre compte en saisissant le code de rattachement confidentiel T30-2303065-946972209, dans la zone " entrer un code reçu par courrier ".

Ce code vous permet de rattacher votre dossier à votre compte Télérecours citoyen et est à usage unique. Il est **strictement personnel et ne doit être utilisé que par vous-même**, OCCUPANTS SANS DROIT NI TITRE.

Ce code est provisoire, vous pouvez l'utiliser jusqu'au 17/09/23.

Une fois que vous aurez accepté l'usage des téléprocédures pour ce dossier, vous pourrez, depuis n'importe quel accès Internet :

- suivre en direct son évolution,
- recevoir et consulter les documents qui vous sont envoyés par le tribunal dans cette affaire, et transmettre de nouveaux documents (*à noter que, dès lors qu'un avocat est constitué dans une affaire, il devient l'unique interlocuteur de la juridiction. Les éléments de procédure, à l'exception de la décision du tribunal, lui seront donc transmis exclusivement. Néanmoins vous en verrez la mention sur l'historique de votre dossier*),
- recevoir la notification de la décision rendue par la juridiction à l'issue de l'instance.

Enfin, je vous informe que le rattachement de votre dossier à votre compte Télérecours citoyens vous engage à utiliser ce téléservice dans vos échanges avec le tribunal jusqu'à la fin de l'instance.

L'état de l'instruction de ce dossier peut être consulté avec le code d'accès confidentiel T30 - 2303065 - 49823 sur le site internet <http://sagace.juradm.fr>.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,
ou par délégation le greffier,



Aure NOGUÉRO